Marie-Jo THIEL, *L'Eglise catholique face à la crise des abus,* Bayard religion 2026, 660 pages

En 2019 l'autrice publiait *l'Eglise catholique face aux abus sexuels sur mineurs* qui aura une grande résonance, avant même la remise du rapport de la CIASE en 2021. De fait, avec sa double compétence de médecin et d'universitaire en éthique philosophique et théologique, Marie-Jo Thiel est bien idoine pour aborder la responsabilité de l'Eglise dans ces terribles abus et agressions. Aussi, le présent livre complète et actualise la précédente recherche. Son champ est vaste dont témoignent les huit chapitres qui vont d'éléments historiques jusqu'à l'aujourd'hui de la prévention et du prendre soin en passant par les comportements à adopter envers les victimes et les auteurs, non sans tenir compte pour ceux-ci de leurs qualités de clercs ou de religieux. L'analyse des causes est particulièrement pertinente : entre autres, le célibat, le cléricalisme, la figure du prêtre, la domination masculine.

Selon l'autrice et bien que la question soit actuellement discutée, l'ampleur de ces agressions sexuelles, souvent inaugurées par des abus de pouvoir ou de conscience, traduit des dysfonctionnements systémiques à l'intérieur de l'Eglise catholique mais également des résistances à faire la vérité. Le panorama international est éloquent et la France n'a pas échappé à la déflagration, en particulier avec le nombre des personnes victimes rapporté par la CIASE qui, elle déjà, se référait à « un registre systémique ». La Conférence des Evêques de France (CEF) et la Conférence des Religieux et Religieuses de France (CORREF) sauront tirer les conséquences de ces situations en proposant appui et aide aux personnes victimes, grâce à la mise en place d'instances indépendantes de reconnaissance et de réparation, sans compter nombre de mesures particulières efficaces (instauration d'un *Celebret* national, signature de protocoles avec les Parquets, mise en place d'un Tribunal pénal canonique national etc.). Reconnaissons cependant que l'accompagnement des auteurs, comme les mesures prises à leur encontre, reste encore largement à défricher… Par ailleurs, les règles de procédure canonique devraient gagner en précision et en efficacité en vue d'une meilleure protection des personnes victimes – cet ambitieux programme relevant largement des règles universelles édictées par le Saint-Siège.

En tout cas, et l'autrice y contribue à son niveau, la priorité doit toujours être accordée aux personnes victimes, à leur parole comme à leur savoir expérientiel[1]. Cet aspect irradie les plus récentes études, par exemple le tout récent rapport de la Commission indépendante de Fondacio[2] dont le chapitre 1er justement s'intitule « Entendre la parole

[1] Pour une affirmation récente du Magistère sur ce point, voir Léon XIV, Encyclique *Magnifique humanité* du 15 mai 2026, n° 89 : « … L'écoute des victimes d'abus spirituels, économiques, institutionnels, sexuels, de pouvoir et de conscience fait partie intégrante d'une démarche de justice comprenant la reconnaissance du préjudice, la juste réparation et la prévention. »

[2] En date du 29 octobre 2026 : https://fondacio.org/rapport-commission-detude-independante/

des victimes », lesquelles font éclater la bulle de silence qui les a trop longtemps emmurées. Sans oublier, à cet endroit, la possibilité d'un préjudice vicariant pour l'entourage des personnes victimes, pour les écoutants aussi. Oui, il nous faut prendre en considération « ce deuxième cercle des victimes » sur lesquelles vient ruisseler la révélation des agressions.

En ces domaines comme souvent ailleurs, il vaut mieux prévenir que guérir. Le denier chapitre est fort riche à cet endroit qui propose des outils pour « Prévenir, former, veiller, prendre soin ». Une éducation s'impose à tous les acteurs de l'Eglise, tout spécialement dans les séminaires et les noviciats où une solide formation, non seulement théologique, mais aussi anthropologique et psychologique doit être donnée, tenant compte des contextes culturels et sociaux, de l'intelligence artificielle comme des réseaux sociaux. Des formations spécifiques sur les abus, emprises ou agressions sexuelles doivent être intégrées dans les cursus, en y insérant les témoignages irremplaçables de personnes victimes. Tout cela dans le souci de restaurer une confiance partagée.

Voilà un livre incontournable pour éclairer tous ceux et celles qui prennent au sérieux les drames vécus par voire à cause de l'Eglise et qui font tout pour y remédier. Merci vraiment à son autrice !

A.M.